

ÊTRE CONFORME À LA PROTECTION DES DONNÉES GRÂCE À SAP ILM



LA LÉGISLATION



L'article 32 de la loi stipule que les données à caractère personnel doivent être supprimées dès lors qu'elles ne sont plus nécessaires à la finalité de leur récolte initiale. En cas de non-respect de cette disposition, les entreprises risquent des amendes s'élevant jusqu'à 250 000 CHF.

UNE RÉPONSE À LA NOUVELLE LOI SUISSE

Avec l'introduction de la nouvelle loi suisse sur la protection des données (nLPD), les entreprises doivent relever d'importants défis. Une des principales exigences de la nLPD concerne le stockage et la suppression correcte des données à caractère personnel.

LA SOLUTION : SAP INFORMATION LIFECYCLE MANAGEMENT

Pour les entreprises, et en particulier celles qui possèdent de vastes bases de données, se conformer à ces exigences s'avère être une tâche très complexe. C'est là qu'intervient SAP Information Lifecycle Management (ILM). ILM permet aux entreprises de contrôler le cycle de vie des données, de leur création à leur suppression. Il offre des outils permettant de définir quand et comment les données doivent être supprimées, facilitant ainsi le respect des dispositions de la nLPD relatives à la conservation des données.

ADESSO OPTIMISE VOTRE SOLUTION ACTUELLE

adesso possède l'expérience et le savoir-faire nécessaires pour vous aider à implémenter SAP ILM, mais aussi à optimiser vos systèmes ILM existants. Afin de déterminer si votre système ILM actuel répond aux exigences de la nLPD, notre équipe d'experts met ses compétences à votre disposition pour effectuer un examen approfondi. Nous vous conseillons également sur la manière d'améliorer votre application ILM actuelle pour l'utiliser encore plus efficacement et à bon escient. Nous vous offrons non seulement des propositions conceptuelles sur la base de votre architecture commerciale, mais nous nous chargeons aussi de sa mise en œuvre. Avec nous, concevez et implémentez une stratégie de gestion aussi durable qu'efficace.

NOTRE PROMESSE

Nous veillons à ce que votre entreprise respecte la réglementation sur la protection des données, optimise ses processus et renforce la confiance de ses clients.

